



le cnam



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ACTIONS SYNDICALES INTERPROFESSIONNELLES TERRITORIALES

Emmanuelle Chabbert, Jussara Freire, Frédéric Rey

Lise-CNRS

Synthèse du rapport

Agence
d'objectifs
IRES

L'étude ASIT – Actions Syndicales Interprofessionnelles sur les Territoires – aborde une dimension essentielle et pourtant méconnue du syndicalisme français : sa dimension interprofessionnelle.

En effet, notre système social s'est structuré et consolidé d'abord en référence au cadre national et à la branche professionnelle, avant que son centre de gravité ne se déporte vers le syndicalisme d'entreprise. La littérature académique consacrée au syndicalisme conforte ce tropisme orienté vers les solidarités professionnelles et d'entreprises, au détriment de l'interpro et des territoires.

Moins centraux, l'interpro et les territoires n'en assurent pas moins des fonctions essentielles à la représentation collective : au travers du paritarisme local, dans le soutien aux structures professionnelles (syndicats, sections d'entreprises), ou encore par la proposition de multiples initiatives dont l'étude rend compte. « L'interpro » participe au maillage syndical territorial, au décloisonnement sectoriel et à la solidarité organisationnelle.

Pour autant, et comme pour les autres formes de syndicalisme, l'interpro a dû relever de nombreux défis ces dernières années.

COMMANDÉ ET MÉTHODE

L'objectif de l'étude ASIT, défini en comité de pilotage, est de rendre compte d'initiatives interprofessionnelles cédétistes sur les territoires pour en décrire les ressorts, les freins et les leviers. A partir d'exemples détaillés et de monographies de projets, elle décrit ces actions sur plusieurs territoires situés dans cinq régions métropolitaines. L'étude est mise au programme de l'Agence

d'Objectifs de l'Ires en 2019, et l'enquête de terrain est réalisée de 2019 à 2021.

Ce travail d'enquête a été mené auprès de responsables régionaux et de porteurs et porteuses de projets territoriaux. Les premiers entretiens ont été conduits avec les secrétaires généraux.ales d'Unions Régionales (URI), ce qui a permis d'une part de brosser un tableau général de la situation régionale, et d'autre part d'identifier des ASIT pertinentes pour le rapport.

Cinq régions ont été identifiées en comité de pilotage et ont accepté de participer à l'enquête : les Hauts-de-France, l'Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et les Pays-de-la-Loire. Ces régions présentent des profils contrastés en termes de superficies, de caractéristiques économiques et sociales ou de dynamiques syndicales. Elles permettent de donner à voir la variété des ASIT sur des territoires différents.

Au total, plus d'une trentaine d'entretiens semi-directifs approfondis ont été réalisés pour cette étude. Chaque entretien a permis de revenir sur les parcours syndicaux des responsables interviewé·e·s, ainsi que sur leurs perceptions, représentations et pratiques de l'interprofessionnel. Selon les territoires, nous avons pu approfondir certaines ASIT particulièrement importantes pour la CFDT : le Pacte du Pouvoir de Vivre, les actions en direction des saisonniers, des petites entreprises, sur le développement. Nous avons également pu aborder les aspects concrets de ces actions, notamment en termes de coopérations entre les structures de l'interpro et les syndicats. Enfin, la crise sanitaire a été abordée comme un élément de contexte incontournable de ces dernières années.

CONTENU DU RAPPORT ET PROBLEMATIQUES

Le rapport est structuré en cinq chapitres monographiques qui présentent plusieurs Actions Syndicales Interprofessionnelles Territoriales dans les cinq régions choisies. Chaque chapitre expose les caractéristiques socio-économiques et syndicales de la région, puis décrit plusieurs ASIT pour illustrer la variété et la richesse du syndicalisme interprofessionnel, tout en pointant ses fragilités et la complexité de leur mise en œuvre. Un chapitre conclusif revient sur les principaux enseignements de ces cinq monographies régionales.

Si l'étude comporte indéniablement un aspect descriptif lié à la présentation des territoires et des ASIT, elle ouvre aussi de nombreuses pistes de réflexions. D'une part, celles liées aux choix des actions interprofessionnelles et aux modalités concrètes de leurs mises en œuvre, qui nous renseignent sur les priorités syndicales et sur les moyens et les ressources disponibles pour les atteindre. Chaque région apparaît comme un véritable sous-système de relations professionnelles avec sa propre dynamique, mais qui sait aussi s'inscrire dans l'organisation CFDT dans son ensemble. D'autre part, les cas étudiés permettent également de traiter des questions de collaboration entre les structures CFDT, que cela soit entre l'interpro et les syndicats ou entre les régions et la confédération. Enfin, l'enquête rappelle le poids des contingences extérieures sur les dynamiques interpro régionales : la loi Notre et la création des nouvelles régions en 2015 a entraîné une restructuration de la CFDT sur les territoires, dont les effets se faisaient encore sentir au moment de notre enquête. La crise sanitaire a également bousculé les

agendas régionaux, tandis que les Ordonnances de 2017 qui ont réformé les IRP en entreprise ont indirectement fragilisé le syndicalisme interprofessionnel local.

L'étude aborde également des réflexions plus générales sur la place et le sens de l'interpro territoriale dans le système actuel de relations professionnelles, et à la CFDT. L'articulation avec les formes de solidarités professionnelles pose des questions aussi centrales que celles du fonctionnement démocratique de l'organisation, de « l'appartenance » des adhérent·e·s ou encore, des prérogatives et périmètres de chacun dans l'action syndicale.

Il ressort de l'étude des ASIT qu'elles participent à des systèmes complexes mêlant de multiples relations horizontales et verticales, en interne et en externe vis-à-vis d'acteurs locaux. Ce faisant, elles se trouvent régulièrement confrontées à des questions politiques et organisationnelles, en plus des questions de moyens et de ressources. Chaque ASIT implique ainsi de (re)trouver les équilibres pertinents en fonction des priorités, des thématiques et des partenaires existants, cédétistes ou autres. Ainsi, d'un point de vue général, elles contribuent à la fabrique d'un syndicalisme dynamique, innovant et adapté aux défis contemporains.

Plus précisément, en se situant à une échelle intermédiaire entre le national et l'entreprise, elles jouent un rôle central dans les dynamiques d'intégration / différenciation de l'organisation. En effet, en tant que projets collectifs, les ASIT rassemblent les structures autour d'un projet commun et font vivre le syndicalisme CFDT sur une base interprofessionnelle (intégration). Mais les ASIT s'adaptent également aux réalités des territoires et aux

besoins des équipes et contribuent ainsi, selon leurs agendas, à différencier l'action syndicale.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Dans chaque région, les militant.e.s font vivre l'interpro de nombreuses manières en fonction des forces en présence, des opportunités, des besoins et de la structuration des autres acteurs : projets mêlant écologie et social (Velotaf), pique-niques syndicaux, cafés juridiques, campagnes saisonniers et campagnes TPE, actions en lien avec le Pacte pour le Pouvoir de Vivre, actions à destination des étudiant·e·s, forums pour l'emploi, soutien aux syndicats, participation aux instances paritaires territoriales...

Les ASIT entre intégration et différenciation

Le tour d'horizon des ASIT met en évidence leur participation active à la délicate recherche du meilleur compromis entre l'intégration et la différenciation syndicale. Selon cette grille de lecture, l'intégration permet de réunir davantage d'adhérents et de structures dans un même ensemble. Cela implique des solidarités plus générales, plus englobantes, qui sont aussi plus abstraites. A l'inverse, la différenciation concerne des solidarités plus spécifiques et ancrées, qui sont plus fortes et concrètes, mais qui concernent mécaniquement moins d'adhérents et de structures. Schématiquement, plus le syndicalisme s'éloigne du terrain, plus les liens qui unissent ses membres sont « faibles », et plus il est en proximité, plus ces liens sont « forts ».

Situées entre l'interprofessionnel national et la section d'entreprise ou d'établissement, entre le macro et le micro, les ASIT

apportent un éventail de solutions qui vont de l'action sur une rue commerçante, à la représentation syndicale dans les instances régionales, tout en décloisonnant les appartences sectorielles et en s'articulant à l'agenda confédéral. Les ASIT jouent ainsi à la fois sur l'intégration et la différenciation, selon les besoins et les priorités, et offrent une grande plasticité au répertoire d'action syndicale. Elles se positionnent parfois en relais des politiques confédérales et contribuent à « intégrer » les syndicats, les sections et toutes les structures du territoire à un même projet et une même dynamique CFDT. D'autres fois à l'inverse, les ASIT accompagnent la différenciation qui procède immanquablement des solidarités d'entreprise, infrarégionales ou professionnelles : en apportant leur soutien à un syndicat, en intervenant sur un territoire plutôt qu'un autre... Ce soutien aux équipes CFDT (des sections syndicales d'entreprises et des syndicats) passe par l'ARC, par l'appui et l'accompagnement sur des dossiers plus précis comme les protocoles d'accords pré-électoraux.

Cette grille de lecture permet de bien mettre en évidence l'importance de l'interpro territorial dans la cohésion générale de l'organisation, dans la production d'une identité partagée et dans l'entretien d'un sentiment d'appartenance à la CFDT, tout en permettant et renforçant parallèlement des solidarités plus spécifiquement professionnelles ou locales.

Cette dynamique complexe d'intégration / différenciation fait toute la richesse du syndicalisme CFDT, mais il demande en contrepartie un effort permanent d'équilibrage organisationnel et (re)pose souvent la question des périmètres d'intervention.

Les ASIT jouent donc un rôle majeur en interne de l'organisation, mais elles jouent également un rôle essentiel dans les relations avec les autres acteurs du territoire. Sans évoquer le paritarisme territorial qui n'entre pas tout à fait dans le champ de l'étude, les ASIT sont des occasions d'ouverture vers d'autres acteurs du territoire.

Les ASIT vers l'externe et vers l'interne

Les monographies de l'étude montrent en effet que de nombreuses ASIT sont tournées vers « l'extérieur », en direction d'autres acteurs et institutions du territoire, que cela soit par la constitution de réseaux de partenaires ou la rencontre avec des travailleurs·euses éloigné·e·s du syndicalisme.

Ces ASIT permettent ainsi à la CFDT de nouer des liens autour de projets concrets : avec un bailleur social et une association de locataires, avec la Cimade pour les sans-papiers, la Mutualité française pour l'accès aux droits, avec le Secours Catholique, avec des entreprises. Ces exemples illustrent la capacité de l'interpro à nouer des partenariats en fonction des configurations territoriales et des enjeux du moment. Cette dimension collaborative participe à la constitution de nouveaux systèmes d'acteurs locaux, au sein desquels la CFDT trouve une place nouvelle. Elle a été fortement soutenue et encouragée par le « Pacte pour le pouvoir de vivre ».

Enfin, toujours dans l'idée d'une démarche qui « va vers » l'extérieur, plusieurs exemples mettent en avant la participation de la CFDT à des forums de l'emploi et des salons de l'apprentissage. Régulièrement, elle participe à des opérations de visibilité et

de rencontre avec des populations éloignées du syndicalisme comme les étudiants, les salariés des petites entreprises, les saisonniers...

Un syndicalisme mis à rude épreuve qu'il faut préserver

L'enquête de terrain nous a permis de rencontrer des militant.e.s très engagé.e.s et profondément investi.e.s sur leurs dossiers et dans leurs responsabilités. Elle a également mis en lumière une fragilité parfois importante des situations locales, qui pour certaines reposent sur un noyau réduit et affaibli de militant.e.s. A plusieurs reprises lors des entretiens, la question des conditions du travail militant et de la « santé syndicale » a été abordée. Ce constat est général et n'est pas limité à une seule région. Le moment de notre enquête peut expliquer en partie la fragilité qui s'est exprimée lors des entretiens. En effet, trois évènements majeurs ont bousculé l'organisation dans les années 2019-2020 : la fusion des régions décidée par la loi NOTRe, la crise sanitaire qui a été à la fois un moteur mais aussi un frein aux ASIT, et la réforme de 2017 qui a réduit les moyens de l'interpro en repliant les ressources militantes du côté des entreprises.

En donnant la parole aux militant.e.s engagées sur les territoires, ce rapport témoigne de l'immense richesse et de l'utilité syndicale de l'interprofession. Une richesse qui se retrouve du côté militant, puisqu'en dépit de l'expression d'une fragilité et d'une forme de fatigue, les responsables interviewé.e.s ont tous et toutes mis en avant, dans leur parcours, le plaisir, l'intérêt et l'épanouissement qu'ils et elles ont connu en allant vers « l'interpro ». Ils et elles racontent un sentiment d'ouverture,

d’oxygénation permis par la rencontre avec d’autres univers professionnels.

Autre richesse, celle des thématiques traitées au niveau interpro territorial. Plus « sociétales », elles sont complémentaires de celles traitées par le syndicalisme professionnel. L’investissement dans les multiples instances et structures paritaires est également inestimable pour le fonctionnement du système de relations professionnelles. Enfin, la capacité d’appui

aux équipes qui en font la demande, quel que soit le secteur concerné, est une ressource importante pour toute l’organisation. Dans le même esprit, le rôle de proximité joué par l’interpro vis-à-vis de catégories de travailleurs.euses éloignées du syndicalisme est également à souligner.

Pour toutes ces raisons, le syndicalisme interpro sur les territoires apparaît comme un véritable complément indispensable à l’équilibre général de l’organisation.